



Saint-Paul de Vence, le 24/03/2023

PUBLICATION ET AFFICHAGE

Séance du Conseil Municipal du 29 mars 2023 à 18h30, à l'Auditorium

Ordre du jour		
1)	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22/02/2023	012
2)	Rapport récapitulatif des actes établis au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (article L.2122-22 du CGCT)	013
3)	Finances – Compte de gestion 2022	014
4)	Finances – Compte administratif 2022	015
5)	Finances – Affectation des résultats 2022	016
6)	Finances – Subventions aux associations	017
7)	Finances – Subvention à l'Office de Tourisme et convention d'objectifs	018
8)	Finances – Taux d'imposition 2023	019
9)	Finances – Budget Primitif 2023	020
10)	Affaires scolaires – Répartition des charges de fonctionnement Ville de Grasse	021
11)	Affaires scolaires – Convention avec l'OCCE	022
12)	Demandes de subventions rénovation du groupe scolaire	023
13)	RH – Modification du tableau des effectifs	024
14)	Culture – Convention ACASP	025
15)	Culture – Convention BIS	026
16)	Culture – Avenant contrat de prêt œuvre Bosio	027
17)	Convention prêt de matériels pour la ville de Biot	028
18)	CASA – Brigade intercommunale de gardes champêtres	029

Le Maire de Saint-Paul de Vence,
Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,
Vice-Président du SIEVI,
Jean-Pierre CAMILLA

